

# Infrastructure publique stratégique pour un Canada concurrentiel

## Question

Les investissements dans l'infrastructure publique sont liés à des gains de productivité, à la création d'emplois et à la croissance des revenus. Ils améliorent également la santé et la qualité de vie des Canadiens et de nos collectivités. Malheureusement, l'infrastructure publique de notre pays représente un défi de taille à cause d'une longue période de sous-investissement dans l'entretien des stocks actuels conjuguée à besoin croissant de moderniser les éléments d'infrastructure comme les transports en commun, les routes, l'eau potable et les eaux usées, le réseau d'électricité et les télécommunications modernes comme les fibres optiques.

Le Canada doit se doter d'un plan national d'investissement dans l'infrastructure qui implique tous les niveaux de gouvernement et est axé sur les possibilités dont on pourrait tirer le meilleur parti. Le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative et, travaillant de concert avec ses partenaires provinciaux et municipaux, lancer un vaste éventail d'outils de financement novateurs, y compris des mécanismes nouveaux qui permettraient de percevoir des revenus auprès de sources privées et publiques et assureraient un financement stable et prévisible de façon continue.

## Contexte

De récentes études par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), la Canada West Foundation, la Chambre de commerce du Canada et le Conference Board du Canada ont démontré que l'amélioration de la productivité du travail, la croissance et l'augmentation des revenus sont liées aux investissements en infrastructure publique.

Malheureusement, le Canada a connu une longue période de sous-investissement dans l'infrastructure publique, et ce, à tous les niveaux de gouvernement. Selon The Economist, les dépenses en infrastructure au Canada en pourcentage du PIB ont diminué chaque année entre 1960 et 2004, passant de 3 % en 1960 à 1,5 % dans les années 90; la moyenne mondiale à long terme des dépenses en infrastructure est de 3,8 % du PIB par année.

Un récent rapport du Mowat Centre révèle que la part fédérale des dépenses en infrastructure a baissé de 31 % à 10 % au cours des 50 dernières années. En même temps, les municipalités ont dû combler la différence, dans la mesure où les municipalités représentent maintenant 67 % de toutes les dépenses en infrastructure comparativement à 38 % en 1961. Cette hausse des frais municipaux exerce des pressions à la hausse sur les impôts fonciers et nuit à la compétitivité des entreprises.

Il serait difficile pour le Canada d'être en tête du peloton de l'investissement en infrastructure, mais s'il fait du sur place, sa productivité sera médiocre par rapport aux autres économies modernes. Les Canadiens méritent mieux.

Le gouvernement canadien a pris d'importantes mesures pour répondre aux besoins d'infrastructure en introduisant le Fonds Chantiers Canada, le Fonds pour l'infrastructure verte, le remboursement de la TPS pour les municipalités et en rendant le Fonds de la taxe sur l'essence permanent et indexé à 2 %.

Même avec ces investissements annoncés, conjugués aux programmes d'infrastructure de nombreuses provinces, il restera un écart de financement. Le maintien de notre stock actuel d'infrastructures nécessiterait un niveau d'investissement annuel équivalent à 2,9 % du PIB, niveau qui est plus élevé que l'année de pointe du récent programme de relance. Pour maintenir son stock actuel et investir dans de nouvelles infrastructures, le Canada devra augmenter les fonds disponibles au moyen de sources publiques et d'autres mécanismes, comme le système d'utilisateur-payeur, et en faisant un usage plus marqué des partenariats publics privés. Il faudra également examiner d'autres modes de financement

innovateurs comme les banques pour l'infrastructure, le financement fiscal et les prélèvements de taxes de vente pour des projets particuliers, locaux qui seraient proposés aux électeurs municipaux au moyen de référendums.

L'autre option – continuer d'investir insuffisamment dans l'infrastructure – aura des conséquences négatives à long terme. Un récent rapport du CCPA a révélé que l'investissement public cumulatif dans l'infrastructure a constamment diminué à partir de son maximum à la fin des années 50 – et que l'effet cumulatif de ce sous-investissement signifie que le Canada se prive d'infrastructures totalisant 145 milliards de dollars (CCPA 2013). Or, les retombées d'investissements additionnels de 145 milliards de dollars dans l'infrastructure auraient eu un effet électrique sur l'économie canadienne et la création d'emplois en particulier. Le CCPA estime que les gouvernements canadiens devraient dépenser entre 20 et 30 milliards de dollars de plus au cours des dix prochaines années pour retourner les investissements en infrastructure aux niveaux historiques.

Si le Canada aspire à être une économie concurrentielle du 21<sup>e</sup> siècle, il requiert une infrastructure publique du 21<sup>e</sup> siècle et des outils de revenus du 21<sup>e</sup> siècle pour bâtir cette infrastructure. Cela exigera que le gouvernement fédéral lance un dialogue avec les Canadiens à propos de l'importance des investissements en infrastructure et démontre que les investissements auront un impact positif sur leur vie de tous les jours. Cela exigera également l'élaboration d'un plan d'infrastructure à long terme coordonné entre les compétences prévoyant un investissement accru de sources publiques qui est permanent, stable et prévisible, utilise des sources de financement privées et autres outils innovants pour recueillir des revenus de placements supplémentaires et octroie le financement aux projets qui dégageront le plus d'avantages économiques. Une telle évolution vers le financement privé exigera que la plus grande attention soit portée aux modalités devant être en place pour attirer l'intérêt de ce genre d'investisseur.

## **Recommandations**

Que le gouvernement fédéral :

1. Augmente d'au moins 20 % les fonds alloués au titre du Plan Chantiers Canada décennal.
2. Examine les pratiques exemplaires globales relatives au financement d'infrastructures publiques et étudie la possibilité d'adopter de nouveaux mécanismes de financement public et privé qui donnent un rendement optimal en contrepartie de l'argent investi.
3. Veille à ce que les investissements en infrastructure publique ciblent les projets qui procurent les gains nets les plus importants à l'économie et comprennent des investissements stratégiques dans les carrefours économiques, les portes d'entrée et les réseaux de transport public principaux du Canada.
4. Valide l'efficacité des projets des PPP pour assurer que toutes les parties gèrent ces projets efficacement de manière à ce qu'ils fournissent un produit de qualité rapidement et dégagent un rendement satisfaisant de l'investissement.
5. Fournisse un financement stable, prévisible et équitable pour tous les projets et présente notamment des avis préalables des fonds disponibles, des critères et du processus de demande pour assurer que les projets requis ont accès aux fonds disponibles en temps opportun.